

**Décret n° 2019-1493 du 28 décembre 2019 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020**

28/12/2019

Le décret répartit les crédits de paiement et autorisations d'engagement ouverts aux ministres par la loi de finances pour 2020.